



DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

76^{ème} SESSION DU COMITE EXECUTIF DU HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

Point 3- Débat Général

Genève, 06 au 10 octobre 2025

**DECLARATION DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DU DEBAT GENERAL DE
LA 76EME SESSION DU COMITE EXECUTIF DU HCR**

Genève 6-10 octobre 2025

Monsieur le Président ;

Le Cameroun souscrit pleinement à la déclaration prononcée par la côte d'ivoire au nom du groupe africain.

Ma Délégation voudrait vous adresser ses vives félicitations pour la manière dont vous conduisez nos présents travaux et, souhaite d'ores et déjà, plein succès à ces assises.

Monsieur le Haut-Commissaire, c'est pour moi un réel plaisir et un insigne honneur de prendre la parole ce jour pour le compte de la République du Cameroun, et au Nom du Ministre des Relations Extérieures, S.E. MBELLA MBELLA, à l'occasion de cette 76^{ème} Session de l'ExCom.

Comme vous l'avez justement souligné, Monsieur le Haut-Commissaire, ainsi que la majorité des orateurs qui m'ont précédé, les multiples crises, qu'elles soient sécuritaires, climatiques ou, plus particulièrement budgétaires, continuent de provoquer d'importants bouleversements à tous les niveaux. Ces perturbations affectent notamment la capacité des pays d'accueil à gérer efficacement la situation des réfugiés et des personnes déplacées.

Mon pays est profondément préoccupé par la recrudescence des déplacements forcés, dans un contexte où les ressources disponibles s'amenuisent. Cette situation a un impact négatif sur l'exécution du mandat et du fonctionnement du HCR, et les pays hôtes tel que le mien, continuent d'être affecté de manière significative.

L'absence d'un soutien prévisible et durable, érode également la résilience des réfugiés et des communautés d'accueil. Dans ce contexte, nous plaidons pour l'urgence d'un financement adéquat et durable pour le HCR.

S'agissant des solutions et plus particulièrement du système d'asile évoqué dans votre rapport, les cadres juridiques, structurels et opérationnels ont été revisités dans mon pays, ceci à l'effet d'optimiser notre processus de détermination du

statut de réfugié, tout en garantissant l'ensemble des droits du demandeur d'asile. C'est ainsi que nous avons continué à délivrer, depuis janvier 2025, plusieurs attestations tenant lieu d'acte de naissance et plus de 1.400 attestations et récépissés à l'effet de procéder à l'établissement de cartes de réfugiés, tel que prescrit par la réglementation nationale en vigueur.

En effet, depuis la réforme de 2024, le Cameroun dispose désormais, en plus de la carte nationale d'identité délivrée aux nationaux, de plusieurs documents spécifiques aux personnes relevant de la protection internationale. La carte de réfugié est spécialement conçue pour les bénéficiaires du statut de réfugié au Cameroun.

Pour ce qui est de la réinstallation des réfugiés, notre pays a accueilli en mars 2025, une délégation du Groupe restreint pour les situations prioritaires, dont l'objectif est d'augmenter le taux de réfugiés à réinstaller dans leur pays d'origine ou ailleurs. Je profite de cette tribune qui m'est ainsi offerte, pour inciter les Etats ici représentés et ne faisant pas partie du Groupe susmentionné, à s'inscrire dans cette dynamique. Le Cameroun réaffirme donc, son engagement à poursuivre les échanges avec les États disposés à accueillir les réfugiés installés sur son territoire, ce, dans le but de favoriser une répartition plus équitable du fardeau et de renforcer le principe de solidarité et de responsabilité partagée.

En ce qui concerne le processus du retour volontaire des réfugiés, celui-ci a déjà fait l'objet de deux accords tripartites, conclus avec la République Fédérale du Nigéria et la République Centrafricaine sous l'égide attentive du HCR.

La mise en œuvre de ces accords demeure une préoccupation constante du Gouvernement. Si avec le Nigéria les négociations en vue du retour de 20.000 de leurs compatriotes prioritairement installés dans le Camp de Minawao et dans la Région de l'Extrême-Nord sont en cours, le rapatriement volontaire de réfugiés centrafricains quant à lui, fait l'objet d'un processus plus accéléré. De juin à septembre 2025, 24 convois sont partis du Cameroun à destination de la RCA et les rapatriements continuent. Les intentions de retour allant grandissant, le

Gouvernement du Cameroun invite à renforcer la sensibilisation auprès des populations cibles afin de rassurer les plus sceptiques.

Mesdames et Messieurs,

Au regard de ce qui précède, force est de constater que l'Etat du Cameroun ne ménage aucun effort, pour ce qui est de l'encadrement efficace de plus de 500.000 réfugiés répertoriés sur son territoire. Pour l'atteinte efficiente cet objectif, nous renforçons notre plaidoyer en faveur de la valorisation du principe du partage des charges et des responsabilités, tel que préconisé par le Pacte Mondial pour les Réfugiés, auquel nous sommes parties.

Enfin M. le Haut-Commissaire, le Cameroun vous félicite pour l'impressionnant leadership avec lequel vous avez dirigé cette Organisation, pendant cette decenie qui, nous le savons tous, a été l'une des plus difficile de l'histoire des déplacements forcés, principalement due à des conflits et à des catastrophes climatiques à travers le monde. Votre vision, votre engagement, votre approche, et vos visites de terrains, ont laissé une emprunte indélébile. Monsieur le Haut Commissaire, le Cameroun vous remercie infiniment pour votre engagement personnel, à la recherche de solutions aux nombreux défis auxquels il est confronté ces derniers temps. Mes plus hautes autorités gardent de vous, l'image d'un défenseur infatigable de la cause humanitaire.

Je vous remercie pour votre aimable attention./-